

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 27 NOVEMBRE 1897

SOMMAIRE

TEXTE.—Zic-Zag, par Rodolphe LeFort.—Poésie : Au pied du crucifix, par A.-B. Caron.—Leur tout petit, par Claudius Jacquet.—Ma mère, par Enéris.—Poésie : Journée d'automne, par Arthur de Bussière.—Le prix du sang : Faits et légende de 1837 (avec gravures), par F. Picard.—Épigramme célèbre.—L'Inde, par M^{me} Marie-Louise Bergeron.—Légendes hongroises, par E. Horn.—Aux jeunes époux.—Poésie : Crescendo, par Dr F.-G. T.—Chronique Européenne, par R. Brunet.—Le nouveau ministère de Québec.—Bibliographie.—Vieux conte ! L'ivrogne et le médecin.—Courrier de la mode.—Théâtres.—Choses et autres—Feuilleton : Les deux gosses.

GRAVURES.—Portraits des membres du cabinet de Québec : Hon. F.-G. Marchand, premier ministre ; Hon. J.-E. Robidoux, sec.-provincial ; Hon. H. Archambault, procureur-général ; Hon. F.-G.-M. Déchêne, ministre de l'agriculture ; Hon. A. Turgeon, ministre des mines ; Hon. S.-N. Parent, ministre des terres de la couronne ; Hon. Jules Tessier, orateur ; Hon. H.-T. Duffy, ministre des travaux publics ; Hon. O.-W. Stephens, hon. J. Shehyn, hon. G.-J. Guerin, ministres sans portefeuille.—Le jour de fête (double page).—Devinette.—Gravure du feuilleton.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entre eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



Nous annonçons, il y a quelques semaines, le renvoi de sa place de notre estimé collaborateur, M. Gaston P. Labat, employé au bureau central des Postes à Montréal.

Cette nouvelle nous avait été affirmée trois jours de suite, et l'on prétendait qu'elle figurait dans un journal très répandu de notre ville.

Nous ne craignons aucunement de blâmer ce qui est blâmable, même s'il s'agit de nous personnellement : nous avons le courage de reconnaître nos erreurs, quand nous en commettons. Or, nous venons d'apprendre que rien n'est vrai dans cette histoire du renvoi de notre confrère, et nous tenons à le dire en tout premier lieu.

Nous regrettons vivement que notre position ne nous ait pas permis de vérifier l'exactitude de ce fait,

et nous répétons, à ce sujet, ce que nous disions alors : que le système de destitutions à outrance est le plus désastreux que puisse employer un gouvernement succédant à un adversaire. C'est le système américain : mais la France et la Belgique peuvent aussi bien servir de modèles que la République voisine, et ces deux nations n'ont point à regretter de n'avoir pas interrompu les affaires publiques par suite du bouleversement de tous les ministères.

D'autre part, ce serait une erreur grave, de la part d'un ministère se disant ami des sciences, protecteur des Lettres et des Arts, de frapper précisément ceux qui s'adonnent aux Arts ou aux Lettres.

Les journaux sont pleins de crimes : au fond des campagnes les plus reculées, chez le pauvre comme chez le riche, ils portent les affreux détails de ces scélératesses, entrant dans les explications les plus minutieuses sur la manière dont l'assassin a frappé, où il a frappé, pourquoi il a frappé, quels sont ses complices vrais ou supposés.

Une imagination un peu surexcitée, un cœur mauvais déjà, un individu livré à l'épouvantable esclavage de la bouteille, s'identifient avec le misérable. Ils se sentent poussés, malgré eux, vers ce manche de hache qui les fascine, qui les attire... ils voient rouge, la bête se manifeste, un nouveau crime vient frapper de stupeur toute la population !

Il y a quelques années, on apprenait avec terreur, à Paris, l'assassinat de plusieurs personnes âgées, soit dans Paris, soit dans la banlieue : la manière dont les coups étaient donnés, semblaient indiquer qu'une seule et même main avait frappé.

La police de Paris—qui ne raconte jamais ses affaires tant qu'elle n'a pas le coupable en mains—était déroutée, et les Parisiens, qui cognent leurs "sergots", s'écriaient avec terreur : "Où est la police ?... que fait donc la police ?..."

L'excellente police, la plus forte, la plus adroite, la plus remonmée du monde, travaillait... elle arrêta, le croiriez-vous ? un gamin de douze ans !...

Il faut avouer que l'âge de ce malfaisant bipède était bien fait pour dérouter police et magistrats !

Tout cela n'est que peu de chose en comparaison de ce que vous allez entendre, chers lecteurs.

Le juge, procédant à son interrogatoire, ne put s'empêcher de demander à ce gamin :

—Mais comment, à votre âge, avez-vous pu préméditer et accomplir cette série effrayante de crimes atroces ?

Avec un sourire narquois, le jeune criminel répond : —J'ai lu des romans où il n'est question que de crimes (les fameux romans criminalistes, que l'on semble, heureusement, abandonner enfin !). Je voyais comment s'y étaient pris ceux qui tuaient. Je lisais, quand je le pouvais, tous les détails publiés par les journaux quand ils annonçaient un assassinat. Je me promis de faire mieux, et vous voyez que j'ai réussi.

Tout cela, débité avec un cynisme révoltant, un orgueil sans pareil.

Conclusion : le journalisme, les romans...

A quoi bon continuer ?—On nous traitera, et l'on nous traite, d'utopiste.—Tant pis pour... eux.

Le peuple sera peut-être plus sensible à ce fait :

Dès qu'un crime se commet, on se permet, sous prétexte de devoir inhérent au journalisme, de pénétrer dans le sanctuaire inviolable de la famille. Les complices, vrais ou supposés, se voient épluchés dans leurs moindres actions, leurs noms livrés au mépris public, leur réputation, celle de leurs enfants s'il y a lieu, celle de leurs parents jusque bien loin, souillée, ternie, perdue !

S'il est démontré que l'assassin... ne l'est pas ; que ses complices ne... le sont pas, le mal est fait.

Saint Philippe de Néri avait pour pénitente (c'est elle qui a rapporté le fait) une dame Romaine... une dame, une vraie dame, s'accusant chaque fois qu'elle allait à confesse, d'avoir médité ou calomnié.

Un jour, le bon saint lui dit :

—Pour pénitence, mon enfant, vous irez sur la Via Appia, hors les murs, et, en marchant vers Frascati, vous plumerez une poule, laissant tomber les plumes sur la voie.

—Ensuite, mon Père ?

—Ensuite ?... C'est tout : allez, mon enfant.

Huit jours après, confession, remédiances, recalomnies.

—Pour votre pénitence, mon enfant, dit saint Philippe, vous irez ramasser, sur la Via Appia, les plumes de la poule que vous avez plumée la semaine dernière.

—Perdez-vous la tête, mon Père ? s'écrie la Romaine. Il m'est complètement impossible, vous le savez aussi bien que moi, de retrouver une seule de ces plumes, le vent les a emportées dans toutes les directions !

—Eh ! quoi, ma fille ! vous ne pouvez, vous dites que cela vous est impossible, ramasser des plumes que vous avez semées il y a huit jours, et vous croyez pouvoir réparer les calomnies que vous semez à chaque instant ? La plume est matérielle et peut se retrouver : la parole vole, augmente, mais ne peut plus se retirer. Comprenez-vous l'énormité de votre crime ?

Qui donc ira ramasser aux quatre vents les réputations avilies et rendre le bonheur à ces familles qui n'ont plus que la honte, la douleur en partage ? L'arbre le plus beau, le plus sain, le plus vigoureux, n'a-t-il pas, parmi ses fruits exquis, un fruit piqué, un fruit gâté ? L'arbre doit-il être coupé et jeté au feu à cause de cela ?

Les traîtres qui ont vendu nos patriotes en 1837 et 38 n'étaient-ils pas à maudire ?... Mais leurs familles, leurs enfants vivant encore aujourd'hui, sont-ils responsables de ces lâchetés ?

Plutôt que de leur nuire, F.-X. Prieur a préféré glisser sur ce fait : et lui, le vendu, il a mis un voile sur les noms des traîtres...

O charité !... O journalisme !...

Le parlement de Québec a ouvert, le 23 novembre, sa première session. L'hon. M. Evanturel, le sympathique Orateur du parlement de Toronto, a tenu, à cette occasion, à venir assister à la prise de possession du fauteuil d'Orateur par son ami d'enfance et compagnon d'études, l'hon. M. Tessier.

Verrons-nous enfin, une ère de prospérité pour le bon cultivateur, de progrès pour le pauvre ouvrier des villes, de protection pour les Arts et les Lettres ? —L'hon. Premier, M. Marchand, est un fin littérateur, très bon poète me dit-on, journaliste même : est-il nécessaire de lui rappeler la magnifique apostrophe du grand-prêtre Joiada à Joas, lorsqu'il rappelait à celui-ci qu'un roi même et surtout doit avoir pitié du pauvre :

... sévère aux méchants, et des bons le refuge. Entre le pauvre et vous, vous prendrez Dieu pour juge ; Vous souvenant, mon fils, que, caché sous ce lin, Comme eux vous fîtes pauvre, et comme eux orphelin.

Nous aurions voulu parler du surintendant McGibbon, surnommé le "Roi de la Montagne," et de ses destitutions brutales. Nous avons été trop long jusqu'ici.

Contentons-nous de rapporter ces paroles de M. l'échevin Ouimet, dont le courage en cette affaire est digne des plus grands éloges :

Ces ouvriers étaient des plus soumis et des plus dévoués, malgré les mauvais traitements dont ils étaient l'objet de la part du "Roi de la Montagne," qui les injurait sans cesse et blasphémait contre eux. Il les changeait d'ouvrage quatre à cinq fois par jour, il a été même jusqu'à les forcer de prendre leurs repas dehors, en hiver. Je cite ces faits ignobles devant le public pour que ce dernier en juge.

Je vais porter ces faits à la connaissance du comité ce soir, et il me tarde de voir comment mes collègues anglais vont s'y prendre pour jeter encore l'éponge là-dessus. C'est indigne, de voir tous les subterfuges que certains échevins prennent pour faire échapper leur fétiche à l'épreuve d'une enquête sérieuse, et le faire passer indemne. Si c'eût été un Canadien-français, il n'y a pas de doute qu'on l'eût exécuté sommairement et qu'on l'eût voué aux gémonies, il y a déjà longtemps.